

# PC4 ANNEXE 01: NOTE PAYSAGERE

**B. MARECCHIA**  
*Responsable Immobilier*  
**LIDL PROVENCE**  
 394, chemin de Favary - 13790 ROUSSET  
 Tél. : 04 42 51 71 79

**K**  
**KARDHAM**  
**CARDETE HUET**  
**ARCHITECTURE**

10 rue du Débarcadère  
 75017 PARIS  
 Tél. : +33 1 82 97 02 02  
 contact.architecture@kardham.com  
 kardham.com  
 SELAS au capital  
 de 78 479 Euros  
 RCS Nanterre 443 422 506

13

	Magasin: <b>Allée de Szentendre 13300                  SALON DE PROVENCE</b>		PHASE: <b>PC</b>		
	DR: Direction Régionale Provence 394 chemin de Favary 13790 ROUSSET	Type magasin: <b>T10</b>	DATE: <b>FEVRIER 2021</b>	Indce: <b>PC 4</b>	
	Désignation: <b>PC4 ANNEXE 01: NOTE PAYSAGERE</b>		Architectes: <b>KARDHAM</b> CARDETE HUET ARCHITECTURE 38 Rue Alfred Dumeril 31400 Toulouse Tél : + 33 5 61 53 76 02		

MAGASIN LIDL  
SALON-DE-PROVENCE

Note paysagère

Le projet paysager de la présente opération aura pour objectif prioritaire d'intégrer le bâtiment dans le contexte paysager local, au travers de différentes compositions se référant aux milieux naturels environnants.

En premier lieu, le grand rideau de cyprès coupe-vent existant en limite Nord de la parcelle sera partiellement conservé et doublé par une lisière arborée présentant un mélange d'arbres caducs (aulnes, ormes, frênes, chênes pubescents et saules blancs) et d'arbustes champêtres (arbousiers, cornouillers, filaires, lauriers-tins et lentisques), renforçant ainsi à la fois l'efficacité éolienne et la biodiversité.



Comme un écho de cette composition, les alignements parallèles accompagnant les aires de stationnement seront ombragés exclusivement par des frênes communs, rythmant une bande couverte de galets.



Une bande plantée également parallèle aux alignements d'arbres, en pied de façade Nord, accueillera quant à elle une bordure de graminées locales (laïches et stipes) disposées en mélange.



Les autres rangées de stationnement bordant les limites Est de l'opération et globalement perpendiculaires aux premières, recevront des ormes dominant des massifs composés par un mélange de cistes de plusieurs variétés.

Pour garantir leur pérennité, les ormes plantés seront de variété résistante à la graphiose.



En bout de stationnement, le retournement sera marqué par un îlot central occupé par deux oliviers disposés sur un parterre de graminées disposées en mélange.

En limite Ouest de la parcelle, un alignement d'aulnes sera implanté en prolongement d'un rideau de cyprès conservé, pour ce terminer par un petit bosquet composé des mêmes arbres que ceux plantés le long de la limite Nord (aulnes, ormes, frênes, chênes pubescents et saules blancs).

Les autres surfaces paysagères seront simplement semées pour former des prairies rustiques, y compris les surfaces destinées à assurer de la rétention, ces dernières se présentant comme de légers vallonements enherbés.

Tous les végétaux prévus dans le cadre du projet seront parfaitement adaptés aux conditions du site et se contenteront de ce fait d'un entretien réduit, ce qui garantira la pérennité de l'aménagement paysager à long terme.

Ils n'auront par ailleurs pas de caractère notoirement allergène, toxique ou invasif susceptible de coloniser les milieux naturels des alentours.

La terre végétale mise en place dans le cadre du projet sera de première qualité et sera exempte de pierres, mottes d'argile, racines, débris végétaux, terre de sous-sol ou autres matières indésirables.

De même, elle ne contiendra pas de parasites (vers blancs, anguillules, carex, etc.) et ne présentera pas de contamination par des substances phytotoxiques.

Les fosses de plantation pour arbre auront une dimension de 2,00 x 2,00 m de côté par 1,50 m de profondeur.

Les parois de fosses recevront une membrane de protection anti-racines.

Chaque arbre planté sera muni d'un système d'arrosage automatique par goutte à goutte avec diffuseurs autorégulants 4 litres /heures, complété par un drain avec capuchon métallique permettant un arrosage manuel.

Au total, le projet paysager permettra d'assurer la bonne intégration du magasin dans le site tout en contribuant au confort des usagers (ombrage, protection contre le Mistral) et à un accroissement notable de la biodiversité à l'échelle de la parcelle.

## MAGASIN LIDL SALON-DE-PROVENCE

### Note paysagère

Le projet paysager de la présente opération aura pour objectif prioritaire d'intégrer le bâtiment dans le contexte paysager local, au travers de différentes compositions se référant aux milieux naturels environnants.

En premier lieu, le grand rideau de cyprès coupe-vent existant en périphérie de la parcelle sera partiellement conservé et doublé côté Nord par une lisière d'arbustes champêtres (arbousiers, cornouillers, filaires, lauriers-tins et lentisques), renforçant ainsi à la fois l'efficacité éolienne et la biodiversité.



Comme un écho de cette composition, les alignements parallèles accompagnant les aires de stationnement seront ombragés exclusivement par des frênes communs, rythmant une haie basse composée de trois variétés de cistes.



Une bande plantée également parallèle aux alignements d'arbres, en pied de façade Nord, accueillera quant à elle une plate-bande de graminées locales (laïches et stipes) disposées en mélange.



Les autres rangées de stationnement bordant les limites Est de l'opération et globalement perpendiculaires aux premières, recevront des ormes dominant des massifs composés par un mélange de cistes de plusieurs variétés.

Pour garantir leur pérennité, les ormes plantés seront de variété résistante à la graphiose.



Les abords de l'allée de Szentendre seront constitués de bouquets de plantes tapissantes (lavandes, immortelles, etc.) sur paillage minéral en rappel du traitement des abords de la parcelle voisine. Ces mêmes plantes tapissantes seront plantés dans des compartiments plus structurés au pied d'une oliveraie et séparés par une prairie rustique.

Enfin la limite avec le bassin de rétention voisin sera traité avec une double rangée d'arbustes champêtre et un alignement de cyprès de Provence en continuité avec la haie coupe-vent conservée.

Les autres surfaces paysagères seront simplement semées pour former des prairies rustiques, y compris les surfaces destinées à assurer de la rétention, ces dernières se présentant comme de légers vallonnements enherbés.

Tous les végétaux prévus dans le cadre du projet seront parfaitement adaptés aux conditions du site et se contenteront de ce fait d'un entretien réduit, ce qui garantira la pérennité de l'aménagement paysager à long terme.

# Arbres



**Olivier** (*Olea europaea*)

Hauteur : 5 à 10 mètres.

Feuillage : persistant ; vert gris dessus.

Floraison : blanc jaunâtre ; en avril-mai.



**Orme** (*Ulmus RESISTA*)

Hauteur : 12-15 mètres.

Feuillage : caduc ; vert foncé et brillant

Floraison : jaune verdâtre ; fin mars.



**Frêne** (*Fraxinus angustifolia*)

Hauteur : 15-20 mètres.

Feuillage : caduc ; vert foncé.

Floraison : jaune ; en avril-mai.



**Cyprès** (*Cupressus sempervirens*)

Hauteur : 20-30 mètres.

Feuillage : persistant ; vert foncé.

Floraison : inflorescence jaune ; au printemps.

# Arbustes



**Arbousier** (*Arbutus unedo*)

Hauteur : 5-7 mètres.  
Feuillage : persistant ; vert au revers clair.  
Floraison : blanche ; de mars à mai.



**Filaire** (*Phillyrea angustifolia*)

Hauteur : 2 à 3 mètres.  
Feuillage : persistant ; vert foncé.  
Floraison : blanche ; de mars à mai.



**Laurier tin** (*Viburnum tinus*)

Hauteur : 2-3 mètres.  
Feuillage : persistant ; vert foncé.  
Floraison : blanche ; de janvier à avril.



**Lentisque** (*Pistacia lentiscus*)

Hauteur : 1-3 mètres.  
Feuillage : persistant ; vert franc.  
Floraison : rouge ; à la fin du printemps.



**Cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*)

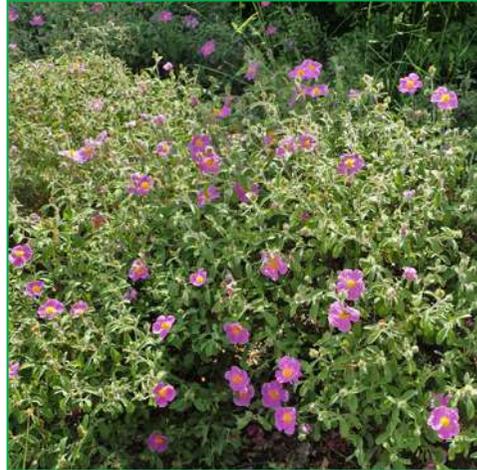
Hauteur : 2 à 4 mètres.  
Feuillage : caduc.  
Floraison : blanc pur ; de mai à juillet.

# Tapissantes



**Ciste à feuilles de sauges** (*Cistus salviifolius*)

Hauteur : 1 mètre.  
Feuillage : persistant ; vert grisâtre  
Floraison : ivoire ; en avril-mai.



**Ciste de Crète** (*Cistus creticus*)

Hauteur : 1 mètre.  
Feuillage : persistant ; vert grisâtre  
Floraison : ivoire ; en avril-juin.



**Ciste pauranthus** (*Cistus pauranthus*)

Hauteur : 0,80 à 1 mètre.  
Feuillage : persistant ; vert grisâtre  
Floraison : rose ; en avril-mai.



**Stipe** (*Stipa tenuissima*)

Hauteur : 0,50 mètre.  
Feuillage : semi-persistant ; vert frais puis or  
Floraison : en juin-juillet.



**Laïche** (*Carex pendula*)

Hauteur : 0,80 à 1,5 mètre.  
Feuillage : persistant ; vert foncé.  
Floraison : à la fin du printemps.



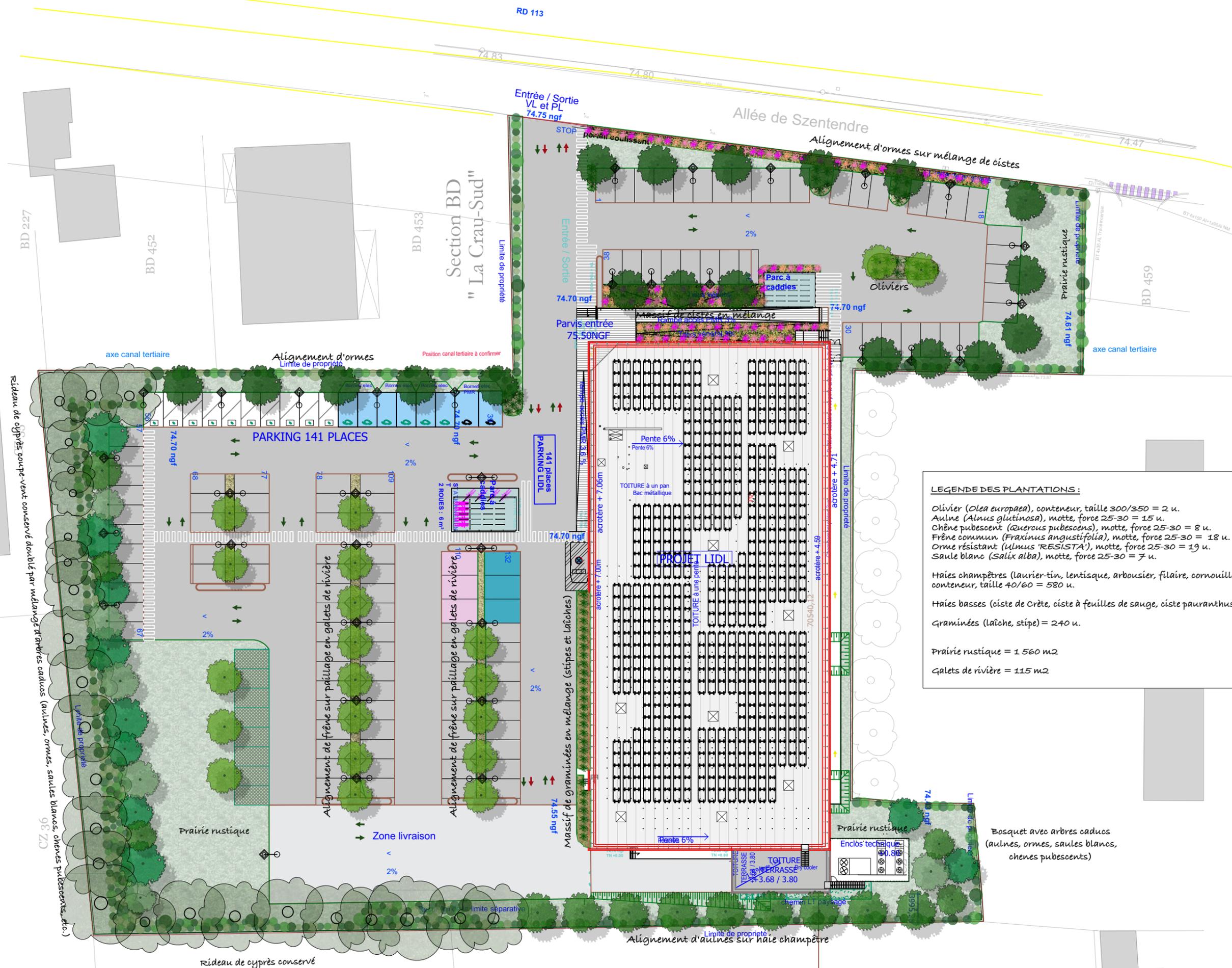
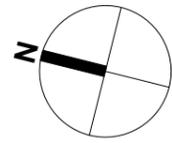
**Lavande** (*Lavandula intermedia* 'Grosso')

Hauteur : 0,50-0,70 mètre.  
Feuillage : persistant.  
Floraison : violet ; au début de l'été.



**Immortelle** (*Helichrysum italicum*)

Hauteur : 0,30-0,50 mètre.  
Feuillage : persistant.  
Floraison : jaune ; au début de l'été.



**LEGENDE DES PLANTATIONS :**

- Olivier (*Olea europaea*), conteneur, taille 300/350 = 2 u.
- Aulne (*Alnus glutinosa*), motte, force 25-30 = 15 u.
- Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), motte, force 25-30 = 8 u.
- Frêne commun (*Fraxinus angustifolia*), motte, force 25-30 = 18 u.
- Orme résistant (*Ulmus 'RESISTA'*), motte, force 25-30 = 19 u.
- Saule blanc (*Salix alba*), motte, force 25-30 = 7 u.

Haies champêtres (laurier-tin, lentisque, arbusier, filaire, cornouiller sanguin), conteneur, taille 40/60 = 580 u.

Haies basses (ciste de Crète, ciste à feuilles de sauge, ciste pauranthus) = 1134 u.

Graminées (laïche, stipe) = 240 u.

Prairie rustique = 1 560 m<sup>2</sup>

Galets de rivière = 115 m<sup>2</sup>

**PLAN PAYSAGER**  
Echelle : 1/500°

CZ 41